



COMPTE RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 9 SEPTEMBRE 2022

Etaient présents :

Luc Auroy, Alain Borissoff, Dominique Chevalier (en visio), Sylvain Choffée, Pierre Cottin, Thierry Gouiller, Stéphanie Lecourtois, Wilfried Léger, Luc Letrouvé, Arthur Vicomte (en visio).

Excusé :

Richard Dehaies et Frédéric Devaux.

Début de réunion : 18 h 10.

Point financier :

Tous les comptes sont dans le vert ! Les prévisions de dépenses pour 2022 étaient de 14 140 €, nous n'en sommes actuellement qu'à 5 200 €.

Achat d'un anémomètre :

Les balises s'usent et tombent en panne régulièrement. Nous n'avons plus de stock de pièces pour les réparations, la décision d'acheter un nouvel anémomètre est donc prise.

Retour sur la saison estivale :

Rien de particulier à signaler pour cet été. La météo n'a pas permis beaucoup de vols, notamment à cause du vent d'est souvent présent. Très peu d'incidents à signaler, et tous sans gravité.

Étude d'acquisition d'un équipage biplace complet "sponsorisé" :

Sylvain nous fait part d'une proposition faite au club par Olivier Delannoy, concernant des entreprises désireuses de faire de la défiscalisation, en investissant dans un équipage biplace complet et ce, sans marquage de sponsor.

Ceci nous donnerait la possibilité de proposer à une institution (La Hague, Le Cotentin...) de marquer l'aile à leurs couleurs, en n'ayant à payer que le marquage.

Thierry propose de porter notre choix sur Niviuk de 39 m².

Le principe est validé.

Omonville :

Lors de la réunion du 21 juin à la mairie de La Hague, le nouveau responsable des associations sportives a mis l'accent sur la nécessité de mutualiser les locaux et autres lieux mis à disposition des associations. Nous avons profité de cette "perche tendue", pour renouveler notre demande de stationnement dans le champs réservé au ball-trap. Il n'y est pas opposé. Reste à régler les problèmes de fermeture de barrière et du contrôle des personnes autorisées : C.V.L., H.M.A.C. (modélistes) et bien sûr le ball-trap. Toutes autres personnes, y compris des parapentistes ne faisant pas parti de C.V.L., ne pourraient y stationner.

Prochaine rencontre avec la mairie et les responsables du ball-trap, en automne.

À noter que l'arrêté spécifiant l'interdiction du stationnement de part et d'autre du chemin carrossable, n'a été affiché que récemment. Celui-ci date pourtant de 2021 !

Maneyrol :

Lors de cette même réunion du 21 juin, le responsable des associations nous a fait part de son inquiétude quant à l'entretien des locaux de Maneyrol. Il est donc demandé à chacun de faire un effort, afin de conserver les lieux dans un état de propreté irréprochable.

Une modification des pistes d'atterrissage (plus aux normes) est nécessaire. Notamment : la D 237 coupe une des pistes. Une dérogation a été accordée jusqu'en 2025, mais au delà... Nous pourrions nous retrouver avec une C.T.R. à gérer.

Interdiction de vol à Landemer :

Pour rappel : Sous prétexte de protection du grand corbeau et d'un phoque, Landemer est menacé d'interdiction totale de vol du 1^{er} novembre au 31 mai. En dehors de ces dates, certaines zones seraient interdites.

Sylvain nous informe que la ligue a déjà traité ce type de problèmes, et a pu trouver un terrain d'entente, ce qui pourrait faire jurisprudence.

Nous devons donc nous rapprocher des personnes de la ligue, qui ont déjà traité des dossiers similaires.

Il y a 5 ou 6 ans, une réunion avec la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement), avait montré qu'aucune discussion n'était possible !

Kitesurf :

Nous n'avons pas eu de nouvelle de Baptiste Lecarpentier (futur moniteur de kitesurf) qui désirait développer son activité en lien avec C.V.L.

Nous allons le recontacter, afin de l'inviter à nous présenter son projet plus en détails, à la prochaine réunion de Comité Directeur.

Comptes rendus de réunions :

En plus d'être consultables par les membres sur le site Internet de C.V.L., les comptes rendus de réunions du Comité Directeur, seront dorénavant envoyés par mail à chaque membre.

Les 13 vents :

Thierry fait remarquer que, depuis l'incendie des Pierres Pouquelées, le décollage en bas de pente est devenu impossible. C'est pourquoi il privilégie, quand les conditions le permettent, le décollage des 13 vents. Il demande donc de revoir les conventions ou autorisations que nous avons avec les propriétaires des terrains.

Assemblée Générale :

Prévue pour le 10 décembre, celle-ci sera complétée d'une Assemblée Générale Extraordinaire, dans le but de modification des status.

Fin de réunion : 20 h 10.

Prochaine réunion : 18 novembre 2022
La Hague le 12 septembre 2022

Le Président : Luc Letrouvé



Le Secrétaire : Alain Borissoff



*Le Comité Directeur de votre association se réunit régulièrement.
Même si vous n'êtes pas membre du C.D. vous pouvez y participer pour partager et échanger.*